

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 451

Artikel: Les moyens de nos décisions
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Armée et plan financier de la Confédération : encore 900 millions à dépenser

Le Conseil fédéral a dit « non ». Au groupe socialiste du Conseil national qui lui demandait de nouvelles économies sur les dépenses militaires, il répond en octobre 1977 par un rapport substantiel, adopté peu après par les Chambres.

Les dépenses militaires inscrites au budget 1977 du DMF sont tombées au-dessous de la somme figurant au compte d'Etat 1976. Des réductions de 260 et 217 millions ont été décidées pour 1978 et 1979. Des 4,7 milliards prévus au plan financier pour l'acquisition de matériel de guerre en 1975-1979, près de 1,4 sont déjà engagés pour des réalisations antérieures à 1975, 2,3 sont attribués aux projets en cours de réalisation depuis 1975 (blindé suisse 68, nouvel avion de combat Tiger, système de conduite de tir de la défense contre avion, places d'armes et fortifications). Il reste donc 900 millions environ à dépenser, réservés en principe à l'acquisition de l'engin antichar Dragon, à la construction d'ouvrages fortifiés et à l'équi-

pement des chars pour le combat nocturne.

La réponse gouvernementale souligne que des 51 propositions d'économie suggérées par la commission chargée de revoir les dépenses fédérales (commission Keller), 27 ont été appliquées et 24 ont pu être classées, soit réalisées, soit abandonnées parce qu'irréalisables.

Le Département militaire, qui dispose déjà d'une méthode de planification financière à long terme, a créé en outre un organe chargé du contrôle permanent de l'emploi rationnel des crédits et ouvert un livre des économies.

Et, comme chacun le sait, les dépenses militaires n'ont cessé de reculer en pourcentage du budget de la Confédération (36% en 1960 18% en 1977) et du produit national brut (2,4% en 1960, 1,8% en 1977, avec une légère tendance à remonter). Les chiffres sont là. Les efforts d'économie réels. Et pourtant, ni les uns ni les autres ne sont entièrement convaincants.

Les moyens de nos décisions

On se plaint beaucoup, et notamment parmi les officiers de troupe, du poids de l'administration militaire. Son coût a passé dans le budget du DMF, en pourcentage, de 2,9 à 2,8 entre 1976 et 1977. Ce qui représente encore 81,2 millions de francs, à comparer aux 546 millions attribués à l'instruction de l'armée ou aux 436,6 millions des dépenses courantes de matériel, constructions et installations. Oui, mais une grande partie de l'administration de la troupe est effectuée par les officiers de milice directement et n'émerge donc pas au budget du DMF. Compte-tenu de ce financement « privé », l'administration centrale du DMF paraît donc encore lourde, malgré tout. Or la réponse du Conseil fédéral au postulat socialiste estime que toutes les économies possibles ont

été faites au Département et que de nouvelles réductions ne pourraient porter que sur l'instruction et l'armement, c'est à dire sur la préparation matérielle à la guerre, ce qui remettrait en cause les moyens dont dispose l'armée pour s'acquitter de ses tâches dans le cadre de la politique de sécurité, et comprometttrait donc la crédibilité de notre dissuasion militaire.

Une question étudiée

Nous voici au cœur du problème. La politique de sécurité, et ses aspects militaires, ont fait l'objet de plusieurs documents officiels qui ont été largement approuvés par les Chambres.

L'instruction de l'armée (18,5 % du budget du DMF en 1977) et l'acquisition du matériel de guerre (32,9 % du budget 1977 du DMF) représentent à eux deux plus de la moitié des dépenses

militaires de la Confédération. Avons-nous encore les moyens matériels des décisions stratégiques, donc politiques, prises il y a quelques années ? Ni le postulat socialiste, ni la réponse du Conseil fédéral n'abordent de front cette question.

Les clients de la défense nationale

Cette prudence est d'autant plus regrettable que les responsables du DMF ne cachent pas ce que sera l'avenir. La course aux armements bat son plein sur le terrain de la sophistication (rapidité et automacité) comme sur celui de la puissance de feu. Les blindés des années 80, qui remplaceront le char 68, coûteront infiniment plus cher, si on veut aller dans le sens du progrès. La défense anti-aérienne et l'artillerie devront être dotées l'une d'une conduite de tir mobile, l'autre d'une conduite de tir automatique, etc...

Cette année, les deux tiers des dépenses d'armement ont été effectuées en Suisse. Trop d'entreprises travaillent directement ou indirectement avec la défense nationale pour que l'on puisse brusquement pratiquer une politique de larges achats à l'étranger. Politique qui au demeurant ne résoudrait pas tous les problèmes financiers et poserait en revanche d'autres questions politiques, juridiques, voir militaires.

Infanterie + électronique

Quelle armée voulons-nous ? Quelle armée pouvons-nous nous payer ? A la première question le « plan directeur-armée 80 », bien reçu par le monde politique, a répondu en soulignant l'importance croissante du facteur temps. Cela signifie le combat de nuit, la mobilité et le développement des armes antichar et antiaériennes pour mieux utiliser le terrain. La décentralisation des blindés. Le recours à la conduite des opérations et à l'exploration électroniques. Mais aussi une occupation du terrain par l'infanterie aussi dense que possible, donc des effectifs maximum avec des troupes entraînées. En un mot, ce plan directeur trace l'image d'une solide armée d'infanterie, plus l'électronique. Pouvons-nous payer cette ar-

mée, qui couvre tout le terrain dans ses trois dimensions et qui sauf l'arme atomique, se dote de tous les moyens de la dissuasion ? L'armée que nous voulons n'est peut-être déjà plus l'armée que nous pouvons posséder.

Une remise en question des dépenses militaires doit donc porter le débat sur un autre terrain. Où ne prime pas le seul point de vue des professionnels de la guerre. Si nous devons choisir entre plusieurs armes, faute de pouvoir tout acquérir, quelles priorités dégager ? Ce choix remet-il en question et l'engagement des troupes et la mission de l'armée définis par les textes actuellement en vigueur ? Ne peut-on pas surmonter les obstacles qui ont jusqu'ici freiné la coopération militaire entre les neutres, une coopération qui permettrait certainement des économies de recherche et d'acquisition de matériel, même si chacun des neutres n'a pas de la menace extérieure une vision identique ? Une intervention parlementaire dans ce sens éviterait de répéter des évidences et permettrait peut-être de créer les conditions d'un véritable débat politique sur les affaires militaires.

Anars de tous les pays...

Il y avait des Suisses, des Italiens, des Espagnols, des Suédois, des Allemands, des Danois, des Anglais, des Belges, des Vénézuéliens, des Mexicains, des Australiens, des Hollandais, des Portugais et des Français au troisième congrès de l'Internationale des Fédérations anarchistes qui a eu lieu à fin mars à Carrare (Italie). Dans une résolution sur les bases idéologiques de l'anarchisme le congrès a confirmé, notamment, la position historique du mouvement organisé prise en 1872 à la conférence de Saint-Imier. Il existe de nombreuses publications périodiques anarchistes, mais leur diffusion est confidentielle, en général. C'est ainsi qu'une revue libertaire suisse de langue allemande paraît sous le titre « Akratie ».

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Certitudes

La Suisse ou le piège des certitudes, de Daniel Cornu, Jean-Marie Vodoz et François Gross.¹ On a parlé de ce livre comme d'un « Anti-Ziegler », comme de la véritable réfutation de Ziegler, meilleure que celle de Lasserre... Oui ?

« Mise au ban des nations, l'Afrique du Sud, où commençaient à se produire d'inquiétantes flambées d'émeutes, annonce un beau jour son intention d'acheter une centrale nucléaire géante. Aussitôt, les offres se font nombreuses, avantageuses, pressantes. Il s'agit d'un contrat d'un milliard et demi de dollars. Alors les fournisseurs éventuels se mobilisent, et les pouvoirs publics viennent, de toutes leurs forces, à leur aide.

La suisse qui, malgré sa neutralité prudente, avait exprimé deux fois au moins (par la bouche d'un ambassadeur, puis par son ministre des Affaires étrangères lui-même) la réprobation que lui inspirait la politique raciale de Prétoria, ne méprise pas non plus une aussi belle affaire. Une de ses grandes entreprises — Brown-Boveri — se trouve sur les rangs. Elle travaille au sein d'un consortium international formé, pour la circonstance, avec des Hollandais et des Américains. On lui donnera les moyens de consentir à l'acheteur des conditions avantageuses : les banques privées lui fourniront des crédits à bon marché; la Banque nationale épaulera les banques privées; et la Confédération, pour sa part, accordera la garantie des risques à l'exportation. Bref, une opération d'envergure ». (Ouvr. cité, p. 34).

Voilà donc Ziegler réfuté — une bonne chose de faite !

Mais voilà aussi qu'on va m'accuser une fois de plus de critiquer « à sens unique ». Je vais tenter de satisfaire tout le monde et mon père :

Je retrouve une coupure de la « TLM » du 24 avril 77 intitulée : *Officiers suisses en Chine* :

¹ Payot, Lausanne. Voir aussi les notes de lecture de Gil Stauffer à propos du même ouvrage dans DP 445 (Réd.)

« Zurich (ATS) — Trente-deux officiers suisses de différents grades et représentant diverses armes se sont envolés hier pour la Chine. Leur voyage dure jusqu'au 11 mai. Organisée par la Société suisse des officiers, cette visite en République populaire de Chine a un caractère privé, a indiqué le Département militaire fédéral. Le groupe voyagera à travers le pays, de Pékin jusqu'à Canton. Le programme comprend également des attractions touristiques (*l'article ne précise pas s'il s'agit de geishas ou de Mme Chien Chin !* J. C.) et des visites de l'armée chinoise. Parmi les participants se trouvent le divisionnaire à la retraite Godet et les brigadiers Fellmann et Wittwer. A l'aller, les voyageurs font un arrêt à Bombay et au retour à Hong-Kong ».

Il ne semble pas que le financement ait été assuré par les groupuscules pro-chinois...

* * *

A propos, revenant hier de Neuchâtel, où j'avais été rendre visite à cet admirable éditeur qu'est Fred Uhler (Ides et Calendes), je me suis arrêté à Boudry pour dire bonjour à cet autre éditeur non moins admirable qu'est Hermann Hauser (La Baconnière) et j'ai bu un thé citron lisant les dernières nouvelles sur M. Moro et sur le terrorisme en général — dans un café sis *Place Marat*, à Boudry.

J. C.

Piscines et soleil

L'énergie solaire fait à nouveau recette à la Foire de Bâle. Un groupe de stands d'information et de vente où un public nombreux et très mêlé s'attarde et discute longuement. Tant mieux. Sauf que pour y arriver, au fond de la Halle 7, il faut parcourir une éprouvante série de stands montés par les constructeurs de piscines privées en tous genres, avec fond uniformément bleu des mers du sud. Le fait que plusieurs de ces installations fonctionnent avec pompe à chaleur et même panneaux solaires n'y change rien.